



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

EAE GRA 1

SESSION 2019

**AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE**

Section : GRAMMAIRE

COMPOSITION FRANÇAISE

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EAE | 0201B | 101 | 0314 |

Agrégation externe de grammaire

COMPOSITION FRANÇAISE

À propos des comédies de Marivaux, d'Alembert écrit : « Elles sont, il est vrai, sans action proprement dite, parce que tout s'y passe en discours bien plus qu'en intrigue ; cependant, si l'action d'une pièce consiste, au moins en partie, dans la marche et le progrès des scènes, on peut dire que celles de Marivaux n'en sont pas tout à fait dépourvues. » (« Éloge de Marivaux », dans *Histoire des membres de l'Académie française*, 1785)

Cette opinion est-elle confirmée par votre lecture de *La Dispute*, de *La Fausse Suivante* et de *La Double Inconstance* ?